11 avril 1944: Champfromier.

Les allemands sont à Champfromier où ils interrogent la population et le maire Marius Chapuis au tunnel de Domplomb. Seize fermes de montagne ont été volontairement incendiées par les allemands sous prétexte que le maquis pouvait y trouver refuge. Toutes ces fermes contenaient outre le mobilier et l'outillage agricole des quantités importantes de foin.

Nom des propriétaires des fermes incendiées; <u>le chalet de fromagerie</u> appartenant à la commune, <u>ferme du Riret</u> à Ducret Alphonse, <u>ferme du Druget</u> à Ducret Louis, sergent à Giron, <u>ferme de la Pénaz</u> à Mme veuve César Ducret, <u>ferme du Collet</u> à Mme veuve Joseph Ducret, <u>ferme des Bornettes et ferme du Collet</u> à Antonin Chevron, <u>ferme de l'Auger</u> à Ducret frères, <u>ferme la Caserne</u> à Mme veuve Durochat à Serrière de Briord, <u>Emile Coudurier, ferme de l'Auger</u> à Joseph Coutier, <u>ferme des Sauges</u> aux fils de Paul Mermet Grandfille à Saint Germain, <u>ferme de Buclaloup</u> au Docteur Vandenbeuch à Toulon, <u>ferme du Golet des Mûres</u> à Francisque Thomasset à Saint Germain de Joux, <u>ferme du Mantelet</u> à Zéphirin Jeantet à Bellegarde, <u>ferme du Collet à Antonin Humbert à Giron et ferme de la combe du</u> Collet à Mme veuve François Tournier. Les allemands ont visité la maison de Mr Léon Mermet à la combe d'Evuaz en emportant deux montres d'argent.

Déclaration de Mme veuve Ducret Joseph, née Léontine Juilland à Champfromier :

« Je suis propriétaire de quatre hectares au Collet sur Champfromier. Dans ma propriété se trouve un bâtiment à l'usage de ferme et d'habitation. Ce bâtiment était composé de cinq pièces et d'une écurie, d'une grange et d'un fenil. Je n'habitais cette maison seulement l'été. De ce fait le logement était meublé de la façon suivante : A la cuisine, un fourneau, un buffet, une table, six chaises, une batterie de cuisine ; dans chacune des quatre chambres ; un lit, un placard et du linge. Les écuries étaient vides, mais le fenil contenait environ trois mille kilos de foin, cinquante kilos de semence de pommes de terre, trois faulx, une faucheuse, un râteau faneur, divers instruments agricoles tels que pioches et fourches ainsi que des ustensiles pour la fabrication du fromage. Le 11 avril, vers midi, au cours des opérations allemandes mon exploitation a entièrement été la proie des flammes. Le lendemain je me suis rendue sur les lieux et j'ai pu constater qu'il ne restait que les quatre murs. Je suis assurée à la compagnie du Soleil dont l'agent est Mr Lucien Collet, à Montanges. »

